

Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement social

Niveau de diplôme
Bac +3

ECTS
60 crédits

Durée
1 an

Composante
**Sciences
Humaines et Arts**

Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

En application du cadre établissement, la délivrance du diplôme de 1er cycle est désormais soumise à la passation du module TEDS de l'université de Poitiers. Seule la passation totale du module est exigée, et non l'obtention d'un niveau spécifique. Nous vous encourageons toutefois à profiter de cette occasion pour faire de votre mieux et certifier votre niveau de connaissance dans la transition écologique pour un développement soutenable.

Cette formation permet l'accès à un diplôme universitaire professionnalisant de niveau bac+3 (niveau II). Elle vise la professionnalisation en matière d'action sociale sur le terrain. Elle répond à une demande sociale et légale d'accompagnement des personnes en difficulté ou marginalisées, quelles que soient les raisons de cette marginalisation. Elle s'attache donc à répondre à des besoins spécifiques de notre environnement socio-économique : développement des emplois sociaux de proximité par les différentes collectivités territoriales, conseils généraux, municipalités, maisons de quartier ainsi que les associations d'insertion et d'aide humanitaire.

[# Visualiser le fichier «LP Intervention sociale 2024.2025.pdf» en ligne](#)

main

Objectifs

Les étudiant.e.s sont formé.e.s à devenir rapidement des professionnel.le.s en mesure d'accompagner sur le terrain ou en institution les personnes en situations difficiles : difficultés économiques, sociales, professionnelles, situations de handicaps, conduites addictives, maladies somatiques ou psychiques, personnes âgées, demandeurs d'asile, personnes sans domicile fixe, etc. Une polyvalence en matière de formation est assurée (sociologie, psychologie sociale, psychologie clinique, droit, connaissances de publics en difficultés diverses) en matière d'enseignement et de mises en situations professionnelles.

Savoir-faire et compétences

Les compétences et savoir-faire sont les suivants : réaliser en autonomie un mémoire de recherche appliquée dans un des champs de l'intervention sociale ; réaliser une intervention professionnelle adaptée au public concerné ; réaliser les processus d'évaluation et d'intervention adaptés au public concerné ; agir et travailler en équipe dans le cadre d'une mise en situation professionnelle (*stage*) ; préparer sa future insertion professionnelle. La formation développe des compétences donnant une polyvalence au diplômé, facilitant son adaptation à la demande de son futur employeur.

Organisation

Contrôle des connaissances

Chacune des unités d'enseignement (UE ou module) est évaluée par des examens écrits (examens sur table et devoirs maison) en contrôle terminal ou par un contrôle continu. La note finale est la moyenne de toutes les notes avec leurs coefficients respectifs, majorés pour le projet tutoré avec soutenance et pour le rapport de stage/d'apprentissage. Les notes des UE se compensent entre elles sur l'année sans note éliminatoire.

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois :

- une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 au bloc académique (c'est-à-dire hors projet tutoré et stage)

ET

- une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 au bloc « projet tutoré et stage »

N.B. : les notes supérieures à 8 peuvent être conservées d'une année sur l'autre (cas de redoublement) à la demande de l'étudiant.e.

Aménagements particuliers

Tout.e étudiant.e ayant un trouble temporaire ou permanent (auditif, visuel, cognitif, moteur, psychologique, viscéral) peut demander une compensation de la perte de chance de réussir son année universitaire. Le droit à la compensation est défini par le médecin du service de santé universitaire. Pour faire valoir ce droit, l'étudiant.e, accompagné.e par le coordinateur du pôle handicap de l'université de Poitiers, doit suivre une procédure. Il/elle sera donc accompagné.e dans sa démarche par 1/ le pôle d'accueil des étudiants en situation de handicap et 2/ le chargé de mission handicap pour les départements de formation psychologie et géographie : Nicolas Dauman. De plus, une communication sera mise en place avec la référente handicap du CFA Sup

NA pour la mise en œuvre d'un accompagnement et un aménagement adapté du parcours de formation.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 12 semaines

Stage à l'étranger : Possible

Durée du stage à l'étranger : Selon la convention établie

Les 12 semaines de stage correspondent au cadrage national de toute licence professionnelle et sont découpées en deux périodes : 4 semaines en janvier-février pour le stage d'observation et 8 semaines en avril-mai pour le stage d'immersion professionnelle. Si du fait de leur durée différente, le second stage se prête mieux à l'attribution d'une mission spécifique au stagiaire que le premier stage, les attendus décrits ci-dessus sont similaires.

Afin d'assurer au mieux la polyvalence de nos étudiant.e.s, il leur est demandé d'effectuer les deux stages dans deux structures différentes et si possible dans deux champs différents de l'intervention sociale. Seul le second stage fait l'objet d'un rapport de stage, noté par les membres de l'équipe pédagogique. Le premier stage peut constituer l'ancrage du projet tutoré et donne matière à la production d'une fiche d'évaluation produite par le tuteur de terrain.

Les lieux de stage possibles sont les collectivités territoriales (CCAS, Mission locale, Pôle Emploi, CHRS, etc.), les structures dépendantes des conseils généraux et des municipalités (ESAT, CADA, etc.), les maisons de quartier ainsi que les associations d'insertion et d'aide humanitaire (par ex, SAMU social, Croix Rouge, CIDFF, etc.)

Les stages à l'étranger sont vivement encouragés et devront l'être plus encore dans les années à venir par l'établissement de partenariats à l'étranger (par exemple SAMU social au Maghreb). Ils sont encadrés par le service des relations internationales de l'UFR SHA. La formation est ouverte aux candidats de Campus France.

Admission

Conditions d'admission

Le recrutement se fait :

- sur la base d'une Licence 2, d'un DUT ou d'un BTS en Sciences Humaines ou Sociales, éventuellement sur la base d'autres diplômes Bac + 2, sous réserve d'une expérience parallèle (même bénévole) dans le travail social.
- sur la base de plusieurs années d'expérience professionnelle dans le champ social après constitution d'un dossier de validation (VAE ou VAPP). Cette formation est donc également accessible aux adultes qui désirent reprendre des études (salariés, demandeurs d'emploi...) titulaires du diplôme requis ou bénéficiant d'une validation d'acquis. **# En savoir plus...**

Pour qui ?

La licence professionnelle intervention sociale est particulièrement adaptée aux personnes ayant une expérience professionnelle et/ou bénévole dans les domaines de l'intervention sociale, tels que l'engagement associatif, les services civiques auprès de publics en difficultés sur un plan social, professionnel, familial et / ou de la santé (handicap, maladie, addiction, etc.), autrement dit des expériences qui ne relèvent pas exclusivement du champ de l'animation.

Capacité maximum

25 (dont 6 alternant.e.s en apprentissage)

Pré-requis recommandés

Le.la candidat.e devra avoir effectué auparavant un ou des stage(s) et avoir acquis une expérience professionnelle ou bénévole prouvant son intérêt, sa motivation et son implication dans le champ du travail social.

Et après

Poursuite d'études

Les étudiant.e.s en poursuite d'étude sont rares. Si la poursuite en Master reste possible, ceci n'est pas l'objectif d'une telle formation professionnalisante en une année.

Passerelles et réorientation

La réorientation en cours d'année n'est pas possible. Seul l'abandon de la formation pour une redirection vers une autre formation est envisageable.

Insertion professionnelle

Les employeurs potentiels sont la fonction publique territoriale, les collectivités locales et les associations d'insertion et d'aide humanitaire.

Les types d'emplois visés relèvent des intitulés « Action sociale » (K1201), « Développement local » (K1802), « Information sociale » (K1205), « Intervention socioéducatives » (K1207), et « Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle » (K1801).

Les emplois ciblés sont donc des emplois sociaux de proximité. En ceci, ils sont complémentaires des emplois traditionnels de travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés

et assistants sociaux) relevant plutôt d'établissements
spécialisés du secteur médico-social

Lieu(x)

Poitiers-Campus

Fiche insertion (Cette étude est menée auprès des diplômés
2019, 30 mois après l'obtention du diplôme)

Infos pratiques

Autre(s) structure(s) partenaire(s)

Les partenaires cités ci-dessous – ne sont ici citées que les
structures localisées sur la Vienne - participent à la formation
via leurs contributions régulières à nos enseignements et à
nos réflexions sur nos contenus pédagogiques. Ils participent
également à notre constitution de réseaux pour diversifier
les structures accueillant nos étudiants en stage :

CIMADE (association)

Audacia (association)

ALSIV (association)

APEE (association)

Missions locales (collectivité)

Pôle emploi (collectivité)

CCAS (collectivité)

CADA Croix Rouge (association)

CIF-SP (association)

Le toit du monde (association)

CAP Emploi (collectivité)

Programme

Organisation

Les enseignements et les suivis de mémoires et de stages sont assurés par des universitaires de différentes composantes de l'université de Poitiers (Sciences Humaines et Arts, Droit et Sciences Sociales, Lettres et Langues), par des enseignant.e.s appartenant à d'autres établissements conventionnés avec l'Université de Poitiers (IRTS, ESPE), et par des professionnel.le.s exerçant dans le champ social.

La formation compte 14 unités d'enseignement dont 9 au premier semestre et 5 au second. Le volume d'enseignement en présentiel est de 410h sur 2 semestres (CM et TD) ce qui équivaut à environ 24h de cours en présentiel par semaine.

La présence à tous les cours est obligatoire. L'importance du travail personnel à fournir en dehors des horaires de cours rend la **formation incompatible avec une activité salariée régulière.**

Mode full (titre / type / CM / TD / TP / crédits)

Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement social

Semestre 5

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 Institutions administratives, organisation judiciaire et notions de droit	UE	15h	15h		3 crédits
UE2 Sociologie	UE	9h	21h		3 crédits
UE3 Politiques sociales	UE	15h	15h		3 crédits
UE4 Processus d'intégration scolaire	UE	6h	24h		3 crédits
UE5 Accompagnement et insertion	UE	12h	18h		3 crédits
UE6 Interventions dans le champ social	UE		30h		3 crédits
UE7 Accueil, écoute et entretien	UE				3 crédits
UE8 Documentation et méthodologie appliquée	UE		24h		3 crédits
UE9 Langues vivantes et nouvelles technologies	UE		30h		6 crédits
Langues vivantes	EC		18h		
Informatique Bureautique	EC		12h		

Semestre 6

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 Psychologie sociale	UE	15h	15h		3 crédits



UE2 Publics en difficultés	UE	10h	30h	3 crédits
UE3 Contextes et Logiques d'action	UE	18h	12h	3 crédits
UE4 Séminaire Projet tutoré	UE			9 crédits
UE5 Stage en immersion professionnelle	UE			12 crédits

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif